

Elections municipales

Le 23 mars dernier, sous la bannière « expérience et renouveau », la liste conduite par Bruno GUIDON a été élue. Nous remercions tous les électrices et électeurs de la confiance que vous nous avez témoignée.

Nous vous rappelons que les dates des séances de conseil sont affichées à la mairie et elles sont publiques.

De gauche à droite sur la photo : Stéphane PACCARD, Dorothée KNOEPFFLER-CARMINATI, Julie LATHUILLE, Nadia JOSSERAND, Christophe GEORGES, Nicole BERNARD-BERNARDET, Bruno GUIDON, Benoît CLAVEL, Corinne GOBBER, Frédéric GILSON, Stéphane BOISIER, Philippe ROISINE, Jean-Claude LOYEZ, Jean-Luc THIAFFEY-RENCOREL
Absent sur la photo Patrice MALEYSSON



Voici les différentes commissions et leurs compositions

NOM	COM. VOIRIE	COM. EAU	CCAS	COM APPEL D'OFFRE	COM FORET	COM BATIMENTSCIME TIERE	COM AFFAIRES SCOLAIRES	COM INFORMATION	COM ENVIRONNEMENT	COM FINANCES	COM ENFANCE	COM URBANISME	COM MAISON DE LA POMME	COM AGRICOLE	DELEGUES MFR	DELEGUE RESIDECEN LA BAULAZ	DELEGUE DEFENSE	DELEGUE SECURITE ROUTIERE
BERNARD-BERNARDET Nicole (3 ^{ème} adjoint)		X	X	X				X	X		X	X					X	
BOISIER Stéphane (2 ^{ème} adjoint)	X			X						X		X						
CLAVEL Benoît	X	X							X				X					
GEORGES Christophe				X														
GILSON Frédéric				X		X				X	X	X						
GOBBER Corinne (1 ^{er} adjoint)			X			X			X	X								
GUIDON Bruno (Maire)			X							X		X			X	X		
JOSSERAND Nadia						X	X			X		X						
KNOEPFFLER – CARMINATI Dorothée				X					X						X			
LATHUILLE Julie							X	X	X		X							
LOYEZ Jean-Claude			X				X	X					X					
MALEYSSON Patrice	X			X		X						X		X				
PACCARD Stéphane	X	X										X						
ROISINE Philippe		X	X		X			X				X		X				
THIAFFEY-RENCOREL Jean-Luc (4 ^{ème} adjoint)		X												X				X

INSEE

L'INSEE va réaliser un premier sondage entre le 5 mai et le 28 juin 2014 sur les ressources et les conditions de vie des ménages auprès d'une partie de la population.

Cet organisme va aussi réaliser une autre enquête sur la formation et la qualification professionnelle d'avril à septembre 2014.

Merci de réserver un bon accueil à l'enquêteur qui sera muni d'une carte officielle.

Taxes locales

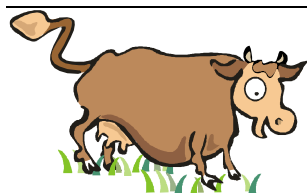
Le conseil municipal en réunion le 12 mars 2014 a décidé de ne pas augmenter pour cette année encore les taux des 4 taxes locales (habitation, foncier bâti, foncier non bâti, et cotisation foncière des entreprises).

Pour rappel, les différents taux

<i>taxe d'habitation</i>	<i>18,97 %</i>
<i>taxe foncière (bâti)</i>	<i>12,99 %</i>
<i>taxe foncière (non bâti)</i>	<i>75,59 %</i>
<i>cotisation foncière des entreprises</i>	<i>22,65 %</i>

Foire cantonale à Serraval

C'est sous un soleil discret mais sans pluie que samedi 19 avril a eu lieu au Villard de Serraval, la foire cantonale 2014, organisée par les agriculteurs du



Bouchet-Mont-Charvin, des Clefs et de Serraval. Félicitations à tous nos agricultrices et agriculteurs, ainsi qu'à tous ceux qui ont

participé à cette manifestation et à son bon déroulement. Les repas de midi et du soir se sont dégustés à l'Arclosan sous la direction du chef Claude CURT. !

Quelques dates



A vos agendas :

- les élections européennes se dérouleront le 25 mai.

- l'Aravis Trail traversera la commune le 21 juin.



- le festival Tous au champ aura lieu le 28 juin !

Information

Du 1^{er} mai au 31 décembre, l'entreprise ARCADE procèdera à de l'égavage et du débardage sous les réseaux électriques aériens.

1^{er} prix

Félicitations à Maryse et Bruno GUIDON pour le 1^{er} prix des chevrotins qu'ils ont obtenus à Faverges lors du Printemps des Chèvres.



Subventions

Voici les subventions qui ont été votées cette année :

Banque alimentaire

63,

Coopérative Scolaire	400,00 €
Société d'Economie Alpestre	60,00 €
Sou des Ecoles 1 gratuité de salle par an	
Club « Lou Z'Amojeux »	200,00 €
Association « La Farandole »	804,00 €
Centre d'Animation Le Bouchet/Serraval 1 gratuité de salle par an	500,00 €
Office de tourisme Thônes/Val Sulens	4.500,00 €
Association « Gentiânes »	200,00 €
Amicale des Sapeurs Pompiers du Bouchet	430,00 €
Football-club de Thônes	96,00 €
Association « Une vieillesse en or »	60,00 €
Association « L'entraide »	400,00 €
Thônes Basket	96,00 €
soit au total	7.809,00 €

Recensement citoyen

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Les Français non recensés lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans.

Cette démarche permet d'effectuer le recensement citoyen obligatoire en vue de la participation à la journée défense et citoyenneté (JDC).

Il convient de se présenter en mairie avec un livret de famille et une pièce d'identité. Cette démarche peut aussi se faire en ligne sur le site internet de la commune : www.serraval.fr.

Inscriptions école

Les inscriptions à l'école pour la prochaine rentrée (2014) ont lieu en mairie, aux horaires habituels d'ouverture) pour les enfants nés en 2011 ou pour les déménagements prévus pour septembre 2014.

Documents à produire : livret de famille, carnet de santé, justificatif de domicile.

